



Communiqué de presse **CFST**

Carmen Spycher est nommée secrétaire principale

Lucerne, le 4 décembre 2014

Lors de sa séance du 4 décembre 2014, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail a nommé Carmen Spycher (46 ans) au poste de secrétaire principale. Le 1^{er} juin 2015, elle prendra ainsi la succession de Serge Pürro, qui part à la retraite l'été prochain.

Carmen Spycher a étudié la biologie à l'Université de Berne et possède un doctorat de l'Institut de zoologie de l'Université de Fribourg. Elle a également acquis un diplôme d'ingénieure de sécurité et d'hygiéniste du travail. Depuis 2007, cette biologiste travaille comme spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé au siège de la Suva à Lucerne. Auparavant, Carmen Spycher a notamment fait partie des collaborateurs scientifiques de l'Office fédéral de l'environnement et dirigé le Bureau de biotechnologie de la Confédération.

19 ans au service de la CFST

Carmen Spycher prendra ses fonctions de secrétaire principale de la CFST le 1^{er} juin 2015. Elle succède à Serge Pürro, qui part à la retraite l'été prochain. Serge Pürro est entré en 1996 à la CFST, dont il dirige le secrétariat depuis 2006. Au cours de ces deux décennies, le monde du travail a changé du tout au tout, à l'instar des défis à relever dans le domaine de la sécurité au travail et de la prévention des maladies et des accidents professionnels. Serge Pürro a fait preuve d'un engagement exemplaire dans le cadre de la coordination des mesures de prévention ainsi que de l'exécution des tâches y relatives et de l'application uniforme des prescriptions en vigueur. La CFST le remercie chaleureusement.

Informations aux médias

Suva, communication d'entreprise,
Jean-Luc Alt, tél. 026 350 37 81, jeanluc.alt@suva.ch

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST fait office de plaque tournante pour la sécurité au travail et la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation coordonnée des moyens financiers disponibles et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de onze membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Infos complémentaires: www.cfst.ch.